CONTRÔLE DES RÉGIMES PRIVÉS DE PENSION Question n° 2871—**M. Orlikow:**

Dans la préparation des mesures législatives concernant les régimes de pensions privés, est-ce que l'on songe à prendre les dispositions voulues afin de surveiller les programmes de placement des régimes privés et d'assurer notamment que la part des employés qui contribuent aux régimes privés en question ne court aucun risque par suite d'un conflit d'intérêt chez les administrateurs des sociétés intéressées?

M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Oui.

EXPROPRIATIONS RELATIVES À LA ROUTE TRANSCANADIENNE

Question nº 2877-M. Caouette:

1. Dans les limites de la circonscription fédérale de Lotbinière, quel est le nombre de propriétaires qui ont été obligés de vendre la totalité ou une partie de leurs terrains pour faciliter le passage de la route transcanadienne?

2. Quel est le nombre ou le pourcentage de ceux qui ont été payés entièrement et totalement,

en date du 1er mars 1965?

L'hon. Lucien Cardin (ministre des Travaux publics): 1. On ne trouve rien dans les archives du ministère des Travaux publics sur les transactions immobilières relatives à la route transcanadienne. Les expropriations relatives à la construction de routes ressortissent au gouvernement provincial, non au gouvernement fédéral.

2. Voir réponse au n° 1.

SILENCE DE LA RADIO SUR UN CONCOURS $\label{eq:definition} \text{DE BUVEUR DE BIÈRE}$

Question nº 2883-M. Fisher:

1. A-t-on signalé à l'attention du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion un rapport portant que «Radio CHUM» n'a pas fait mention dans un bulletin d'informations commandité par la brasserie O'Keefe de la tenue d'une enquête du coroner au cours de laquelle des éléments de preuve ont révélé une certaine responsabilité de la part de la brasserie alors qu'elle a encouragé un concours de consommation de bière qui a entraîné un accident mortel? Dans le cas de l'affirmative, quelles ont été les observations formulées par le Bureau ou ses directeurs à ce sujet?

2. Le Bureau a-t-il des exposés de principe au sujet des bulletins d'information commandités qui sont radiodiffusés ou télévisés? Dans le cas de l'affirmative, quel est le point capital de ces exposés?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): 1. Oui, toutefois, CHUM n'a pas de bulletin d'information commandité par la brasserie O'Keefe. La nouvelle a été diffusée dix-huit fois en trente-huit heures sur les ondes de CHUM. Il en a été question le 25 février, alors que Bill Drylie, l'éditeur des nouvelles de CHUM, a commenté luimême la nouvelle qu'il avait rédigée; ce communiqué a été commandité par la brasserie O'Keefe.

2. La ligne de conduite du Bureau est énoncée dans les Règlements 5 (1) d) et 5 (1) g) qui stipulent:

[L'hon. M. MacEachen.]

«Aucun exploitant de station ou de réseau radiophonique ne diffusera...

d) de fausses nouvelles ou des nouvelles

trompeuses...

g) tout contenu d'une annonce dans le corps d'une émission de nouvelles; aux fins de cet article, un sommaire est réputé faire partie du corps de l'émission.»

LES SPORTS

PROJET DE COMITÉ PARLEMENTAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre une question qui ne prête pas à controverse. Elle découle de ce que vous avez dit tantôt au sujet de la fierté qu'éprouvent les Canadiens du fait des succès sportifs de M¹¹° Petra Burka et d'autres champions.

Sans vouloir critiquer les performances de l'équipe de hockey du Canada au championnat mondial de ce sport, mais en reconnaissant la grande importance, pour le prestige national et international, des réussites dans le domaine de l'athlétisme, étant donné surtout le degré d'influence de ce succès parmi les nations qui croient à la liberté et parmi les nations communistes, le gouvernement envisagerait-il la possibilité de préparer dès maintenant les futures compétitions dans le domaine du hockey, en recourant aux services du Conseil pour la santé physique et le sport amateur, constitué par le gouvernement dont j'ai eu l'honneur d'être premier ministre, c'est un comité du Parlement-de nombreux représentants de différents sports ont eu beaucoup de succès en cette enceinte, nous veillerions ainsi dorénavant à ce que la représentation du Canada dans le domaine de la compétition internationale, notamment du sport amateur, sera de premier ordre.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme l'a dit le très honorable représentant, sa question ne prête aucunement à controverse, mais notre mode de participation aux championnats mondiaux de hockey, est je crois, beaucoup plus litigieux et je puis dire en l'occurrence que je n'ai nul désir d'entrer dans la controverse sur nos modes de participation. Mais je conviens avec mon honorable ami que c'est une importante question et qu'elle pourrait très bien être examinée dans le sens qu'il a indiqué.

L'une des difficultés, bien entendu, surtout pour le hockey, c'est de trouver des amateurs pour participer aux tournois dits d'amateurs. Nos participants sont généralement tellement doués qu'au Canada, presque tous les bons joueurs de hockey de moins de dix ans sont inscrits sur la liste d'admissibilité,